CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E50508** **VALABLE JUSQU'AU** **09/12/2026**

ÉDITÉ LE 11/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/03/1983

Forme juridique : SARL

Capital : 10 671

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NICE B326889375

Siret : 326 889 375 00068

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 9124800-01

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 290408

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 290408

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : SAINT ROCH PEINTURE BATIMENT

20 CHEMIN SAINT-YRIEL
06000 NICE

Téléphone : 04 93 27 64 90 **Fax :** 04 93 54 99 20

Portable : 06 28 62 21 43

Responsabilité légale :
CARBONE CHRISTOPHE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : contact@saint-roch-peinture.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 526 938 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)	8	24/09/2024
6222	Revêtements résilients PVC (Technicité confirmée)	8	24/09/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/12/2025 08:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.